



RAPPORT D'ACTIVITE

**Animation du document d'objectifs du
Site Natura 2000 n°FR9101368
« Vallée du Gardon de St-Jean »
et du Site Natura 2000 n°FR9101381 et FR9112014
« Causse Noir »**

Période du 1/06/2015 au 31/12/2015



Document rédigé par Alice COLIN,
Chargée de mission Natura 2000

Et validé par François ABBOU, Président
du Comité de pilotage Natura 2000



| | |
|--|-----------|
| 1. Préambule | 4 |
| 1.1. Le Docob et le(s) site(s) Natura 2000..... | 4 |
| 1.2. L'animation..... | 4 |
| 1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob..... | 4 |
| 1.3.a. Enjeux écologiques | 4 |
| 1.3.b. Enjeux socio-économiques | 5 |
| 1.3.c. Objectifs | 5 |
| 1.4. Missions de la structure animatrice | 6 |
| 2. Gestion des habitats et espèces | 7 |
| 2.1. Animation des contrats Natura 2000 | 7 |
| 2.2. Animation des MAEC localisées..... | 7 |
| Bilan de la campagne 2015 | 8 |
| Lancement de la campagne 2016 | 10 |
| 2.3. Animation de la charte Natura 2000..... | 12 |
| 2.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers..... | 12 |
| 2.5. Animation foncière | 12 |
| 3. Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques..... | 13 |
| 3.1. Amélioration des connaissances socio-économiques du territoire..... | 13 |
| 3.2. Amélioration des connaissances écologiques et suivis..... | 13 |
| 3.2.a. Observatoire de la biodiversité de la Vallée du Gardon de Saint-Jean..... | 13 |
| 3.2.b. Autres | 14 |
| 4. Information, communication, sensibilisation..... | 15 |
| 4.1. Création et mise à jour d'outils de communication..... | 15 |
| 4.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels..... | 16 |
| 4.3. Organisations de réunions d'information ou de manifestations | 16 |
| 4.4. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire | 17 |
| 4.5. Communication / Animation auprès des scolaires..... | 17 |
| 4.6. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site, échanges techniques et formation | 19 |
| 5. Accompagnement des évaluations des incidences | 20 |
| 6. Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux | 21 |
| 7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site | 22 |
| 7.1. Organisation de la gouvernance du site | 22 |
| a). Organisation de réunion(s) du comité de pilotage | 22 |
| b). Animation de groupes de travail | 22 |
| c). Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat et référents de la structure animatrice..... | 22 |
| 7.2. Gestion administrative et financière..... | 22 |
| 7.3. Compléments ou mise à jour du Docob..... | 23 |
| 8. Causse Noir..... | 23 |
| 9. Synthèse..... | 24 |

1. Préambule

1.1. Le Docob et le(s) site(s) Natura 2000

Le document d'objectifs du site Natura 2000 n°FR9101368 « Vallée du Gardon de Saint-Jean », désigné au titre de la directive « Habitats », a été validé au cours de la réunion du comité de pilotage du 20/12/2012.

L'année 2015 correspond donc à la 3^{ème} **année d'animation** du site Natura 2000.

1.2. L'animation

L'animation du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » est portée par la **Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires (CC CAC-TS)** depuis le 18 avril 2013.

Auparavant, la structure porteuse était le Syndicat Mixte du Pays Aigoual Cévennes Vidourle.

Il faut noter que toute la CC CAC-TS n'est pas concernée par le site Natura 2000 et que le site Natura 2000 concerne également d'autres intercommunalités.

Le **président du comité de pilotage** est resté inchangé, il s'agit de **M. François ABBOU, maire de Peyrolles**.

Un **chargé de mission à temps plein** est normalement affecté à l'animation de ce site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean ». En 2015, la chargée de mission titulaire a stoppé sa mission mi-juillet du fait d'un congé maternité et une personne a été embauchée pour son remplacement, de début juillet à fin décembre. Une période de tuilage de 2 semaines a été effectuée.

1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob

1.3.a. Enjeux écologiques

Le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » compte **23 habitats d'intérêt communautaire** qui peuvent être classés dans les grands milieux suivants :

- **Milieux humides linéaires liés à la rivière** avec notamment les ripisylves (forêts alluviales) ;
- **Milieux humides ponctuels liés aux ruissellements** avec notamment des sources pétrifiantes et des suintements temporaires sur silice ;
- **Milieux forestiers** : châtaigneraies cévenoles méditerranéennes, certaines yeuseraies et hêtraies ;
- **Landes et fourrés** avec notamment les landes à Genêt purgatif et les landes sèches européennes à éricacées ;
- **Milieux herbacés** dont les prairies maigres de fauche ;
- **Milieux rocheux**.

52 % des habitats naturels d'intérêt communautaire sont classés comme enjeu écologique fort à très fort. Cela concerne notamment les suintements temporaires, la majorité des milieux forestiers et les ripisylves ainsi que certains milieux herbacés et les pentes rocheuses présentant une végétation spécifique, adaptée aux pentes abruptes.

Le site Natura 2000 compte également **21 espèces d'intérêt communautaire** :

- des **poissons** ;
- l'**Ecrevisse à pattes blanches** ;
- des insectes : **odonates** (libellules) et **coléoptères** (Grand Capricorne, Lucane cerf-volant, Rosalie des Alpes) ;
- des mammifères : plusieurs espèces de **chauves-souris**, le **castor**, la **loutre**.

33 % des espèces d'intérêt communautaire sont à enjeu fort à très fort. Cela concerne en particulier des espèces liées aux milieux alluviaux (poissons, odonates et écrevisse) ainsi que deux espèces de chauves-souris.

1.3.b. Enjeux socio-économiques

Un diagnostic socio-économique du territoire a permis de définir les enjeux socio-économiques qui s'inscrivent autour de deux grandes orientations à la fois complémentaires et parfois en opposition : le **maintien des activités et d'un dynamisme territorial dans la vallée tant en préservant les ressources naturelles et en valorisant le patrimoine local.**

Les enjeux socio-économiques sont listés ci-dessous :

- Maintenir et développer l'attractivité du territoire et la qualité de vie
- Préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau
- Maintenir et développer les activités agricoles
- Maintenir et développer les activités sylvicoles
- Maintenir et développer un tourisme durable
- Préserver le patrimoine naturel, paysager et culturel
- Prévenir et limiter les risques d'inondation et d'incendie de forêt
- Maintenir des activités durables de chasse et de pêche

1.3.c. Objectifs

Le développement durable de la vallée du Gardon de Saint-Jean va donc reposer sur la mise en cohérence des différents enjeux du territoire et la recherche de solutions adaptées dans ce contexte de vallée rurale cévenole.

Ainsi, le croisement des enjeux écologiques et socio-économiques a permis de définir des objectifs de développement durable, repris dans le tableau ci-dessous.

Objectifs de développement durable

| | | |
|-----|--|--|
| PHE | Préserver et restaurer les habitats, espèces et habitats d'espèce d'intérêt communautaire en lien avec les activités socio-économiques | Préserver et restaurer la ressource en eau et la fonctionnalité écologique des cours d'eau |
| | | Maintenir et restaurer les habitats naturels forestiers et alluviaux d'intérêt communautaire |
| | | Maintenir et restaurer les habitats naturels ouverts d'intérêt communautaire |
| | | Conserver et restaurer les habitats d'espèces |
| ACS | Améliorer les connaissances et assurer un suivi scientifique | Améliorer les connaissances écologiques |
| | | Assurer le suivi des habitats et des espèces |
| ISV | Informar, sensibiliser et valoriser | Informar, sensibiliser et valoriser auprès de tous les publics |
| AMO | Animer et mettre en œuvre le document d'objectifs | Animer la mise en place d'actions |
| | | Mettre en cohérence les programmes publics et les projets locaux |
| | | Gérer la démarche d'animation Natura 2000 |

A partir de ces objectifs de développement durable, 37 actions ont été déclinées.

Vous pouvez retrouver ces actions et les différents tomes du document d'objectifs sur le site internet dédié : <http://valleegardonsaintjean.n2000.fr/>

1.4. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Accompagnement des évaluations d'incidences
- Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée suivant les missions ci-dessus.

2. Gestion des habitats et espèces

2.1. Animation des contrats Natura 2000

L'année 2015 étant toujours une année de transition entre deux programmations financières pluriannuelles, il n'a pas été possible de lancer des contrats Natura 2000.

En revanche, lors de la réunion régionale des opérateurs Natura 2000 du Languedoc-Roussillon du 13 octobre 2015, il a été indiqué qu'une enveloppe allait être débloquée pour la contractualisation, un appel à projet sera lancé au printemps 2016. Une phase de préparation de ces contrats a donc été menée sur la période pour anticiper la réponse à cet AAP.

Trois jours avaient été prévus pour recenser les projets de contrats et débiter l'accompagnement des personnes intéressées.

Suite à une première rencontre qui avait eu lieu en 2014 entre la Fédération Départementale des Chasseurs du Gard et la chargée de mission Natura 2000, sur la propriété de Saint André de Valborgne de la FDC30, les échanges ont repris concernant une éventuelle contractualisation. Une seconde visite de terrain a été réalisée, permettant à la nouvelle chargée de mission de la FDC30 et à la chargée de mission remplaçante de s'approprier le dossier et d'approfondir les échanges précédents.

Il s'avère que du côté de la FDC30, le dossier n'a pas beaucoup évolué et le programme d'action concernant la gestion du site de Saint-André de Valborgne n'est pas encore en place. Le partenariat avec Natura 2000 semble pour l'instant se diriger vers un accompagnement ponctuel à l'élaboration du programme d'actions plutôt que vers une contractualisation, qui semble prématurée.

La chargée de mission a recontacté les personnes ou structures qui pouvaient éventuellement être intéressées par la mise en place de contrats Natura 2000 :

- La FDPPMA du Gard sur des projets de restauration de rivière
- Un propriétaire privé sur Saint Martin de Corconac, pour la préservation des chiroptères dans un projet de rénovation du patrimoine bâti

Ces personnes et structures avaient été recensées lors d'échanges avec la chargée de mission titulaire.

Concernant la FDPPMA, la structure réactualise son Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles du Gard, dont la concertation est prévue sur toute l'année 2016. Les projets de restauration de rivière sont donc en attente.

Dans le cas du propriétaire privé à Saint-Martin de Corconac, là encore, la contractualisation semble prématurée. Les travaux de restauration ne sont pas encore prévus et ce sont actuellement les études des monuments historiques qui sont en cours, afin d'aboutir à un programme de travaux.

A la demande du Comité de Pilotage, il était prévu d'organiser une réunion d'information à l'attention des acteurs de la forêt concernant notamment les contrats forestiers, réunion reportée depuis 2013 faute de manque d'enveloppe financière attribuée aux contrats. Après un échange avec la Présidente du CRPF qui estime que les contrats ne sont désormais plus avantageux pour les forestiers, il semble que cette réunion ne soit plus d'actualité.

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Temps de travail consacré | 4 jours |
| Temps de travail prévu | 3 jours |
| <i>Commentaires</i> | - |

2.2. Animation des MAEC localisées

La déclaration de la PAC¹ s'effectuant au plus tard le 15 mai de chaque année, l'année civile se décompose en 2 phases bien distinctes pour la mission d'animation des MAEC localisées².

¹ PAC : Politique Agricole Commune

² MAEC localisées : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques localisées (anciennement MAEt, Mesures Agro-Environnementales territorialisées), outil permettant de favoriser ou de maintenir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (et des habitats et espèces d'intérêt communautaire en particulier) en indemnisant financièrement le surcoût généré par ces pratiques. L'engagement des agriculteurs à ces mesures disposant toutes d'un cahier des charges est basé sur le volontariat.

La 1^{ère} moitié de l'année est dédiée à l'accompagnement de la contractualisation auprès des agriculteurs intéressés pour l'année en cours.

La 2^{nde} moitié de l'année permet de préparer la campagne de l'année suivante.

La période ciblée par le rapport d'activité (Juin à Décembre 2015) concerne le suivi de la contractualisation avec les agriculteurs pour 2015, ainsi que la programmation 2016, avec la rédaction du nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique.

Bilan de la campagne 2015

Le COPIL de janvier 2015 avait pris la résolution de prioriser un accompagnement renforcé envers les agriculteurs pour la mise en place de la nouvelle PAC, ce qui a été réalisé, puisque la chargée de mission a passé un peu plus de 20% de son temps sur cette thématique.

Le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » appartient au **PAEC³ « Causses Cévennes »**, **validé pour 1 an pour l'année 2015** et porté par **l'Association Territoriale Causses Cévennes** (opérateur agro-environnemental).

La Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires, structure animatrice du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean », est opérateur délégué sur ce site Natura 2000.

Le bilan de la contractualisation 2015 est dressé page suivante. Il est à noter que des difficultés ont émergé concernant la gestion de l'enveloppe financière allouée au PAEC Causses Cévennes et que des priorisations ont dû se faire en fonction des types de contrats. De plus, la mise en place d'un sous-plafond, en plus de celui à 15 000€ déjà établi par la région, a été longuement réfléchi. Nous sommes en attente d'une validation définitive d'un plafonnement de la SHP à 7600€. Dans ce cas, le tableau suivant devra être modifié en conséquence.

Sur la période considérée, la chargée de mission et les chambres d'agriculture ont finalisé et validé les diagnostics, ce qui a généré de nombreux échanges. Les diagnostics ont par la suite été transmis aux agriculteurs par mail et courrier.

³

PAEC : Projet Agro-Environnemental et Climatique

Bilan de la contractualisation 2015

| Secteur majoritaire | Commentaires | Type de contrat | Surface (ha) | Montant total (€) | Montant retenu (€) |
|--------------------------------------|---|-----------------------------------|--------------|-------------------|--------------------|
| SIP "Vallée du Gardon de Saint-Jean" | entièrement dans SIP | Révision (engagé en MAEt en 2013) | 225,67 | 15 107,07 | 15 000,00 |
| SIP "Vallée du Gardon de Saint-Jean" | entièrement dans SIP | Révision (engagé en MAEt en 2013) | 73,16 | 5 856,78 | 5 856,78 |
| SIP "Vallée du Gardon de Saint-Jean" | entièrement dans SIP | Révision (engagé en MAEt en 2013) | 253,24 | 15 227,37 | 15 000,00 |
| SIP "Vallée du Gardon de Saint-Jean" | entièrement dans SIP | Révision (engagé en MAEt en 2014) | 27,21 | 2 110,31 | 2 110,31 |
| SIP "Vallée du Gardon de Saint-Jean" | entièrement dans SIP | Nouveau | 100,12 | 6 303,03 | 6 303,03 |
| SIP "Vallée du Gardon de Saint-Jean" | entièrement dans SIP | Nouveau | 335,78 | 21 029,13 | 15 000,00 |
| SIP "Vallée du Gardon de Saint-Jean" | entièrement dans SIP | Nouveau | 74,14 | 4 841,74 | 4 841,74 |
| | | | 1089,32 | | |
| | | | | 70 475,43 | 64 111,86 |
| Hors SIP | quelques parcelles dans le SIP "Vallée du Gardon de Saint-Jean" | Nouveau | 173,09 | 10 089,88 | 10 089,88 |
| Hors SIP | quelques parcelles dans le SIP "Vallée du Gardon de Saint-Jean" | Nouveau | 346,9 | 20 728,80 | 15 000,00 |

Lancement de la campagne 2016

Pour 2016, après un important travail de concertation, il a été acté que le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » poursuivrait son travail avec l'Association Territoriale Causses Cévennes pour un nouveau PAEC. Suivant les recommandations de la région lors du dépôt du précédent PAEC en novembre 2014, il a été décidé que le zonage du précédent PAEC serait scindé en trois, un PAEC Mont Lozère, un PAEC Causses et un PAEC Cévennes.

Le PAEC Cévennes a été déposé en décembre 2015 et une validation de la région devra être prononcée en février 2016, pour trois ans à priori car il s'agit d'un nouveau PAEC.

Les mesures proposées dans ce nouveau PAEC Cévennes sont les suivantes :

Bilan des mesures proposées

| SIP concerné et enjeu(x) associé(x) | Type de couvert et/ou habitat visé | Code de la mesure | Objectifs de la mesure | Combinaison d'engagements unitaires | Montant |
|-------------------------------------|---|-------------------|--|-------------------------------------|-------------|
| SIP Biodiversité | Surfaces en herbe | LR_CEVN_HE01 | Maintien de milieux ouverts par une gestion pastorale adaptée | HERBE09 | 75,44 €/ha |
| SIP Biodiversité | Surfaces en herbe | LR_CEVN_HE27 | Maintien de milieux ouverts par des interventions mécaniques | OUPER02 | 38,17 €/ha |
| SIP Biodiversité | Surfaces en herbe | LR_CEVN_HE04 | Maintien de milieux ouverts par une gestion pastorale adaptée associée à une intervention de brûlage dirigé (1 fois sur 5 ans) | HERBE09 + OUPER03 | 112,40 €/ha |
| SIP Biodiversité | Prairies de fauche | LR_CEVN_HE22 | Retard de fauche | HERBE06 | 51,00 €/ha |
| SIP Biodiversité | Prairies de fauche | LR_CEVN_HE25 | Absence de fertilisation et fauche à pied | HERBE03 + HERBE08 | 188,80 €/ha |
| SIP Biodiversité | Châtaigneraies pâturées et landes boisées | LR_CEVN_HE28 | Entretien des sous-bois pâturés | HERBE10 | 57,11 €/ha |
| SIP Biodiversité | Châtaigneraies fruitières | LR_CEVN_VE01 | Entretien des châtaigneraies fruitières | MILIEU03 | 359,86 €/ha |
| SIP Biodiversité | Tourbières hautes actives | LR_CEVN_ZH09 | Mise en défens des tourbières hautes actives | HERBE03 + MILIEU01 | 62,32 €/ha |
| SIP Biodiversité et hors SIP | Surfaces en herbe | LR_CEVN_SHP1 | Maintien des milieux ouverts et des surfaces en herbe | SPHP01 | 58,29 €/ha |
| SIP Biodiversité et hors SIP | Surfaces en herbe | LR_CEVN_SHP2 | Maintien des milieux ouverts et des surfaces en herbe exploitées de manière collective | SPHP02 | 58,29 €/ha |

Les tâches réalisées par la chargée de mission Natura 2000 dans la période du 01/06/2015 au 31/12/2015 sont listées ci-dessous :

| Objet/date | Mission |
|---|--|
| Juin-Juillet 2015 | Finalisation, validation en envoi des diagnostics aux agriculteurs |
| Juillet 2015 | Tuilage PAEC chargée de mission titulaire/chargée de mission remplaçante en |
| Comité technique du 16.07.2015 à Florac | Gestion du dépassement de l'enveloppe pour le PAEC 2015 Réflexion sur la réponse pour l'AAP en 2016 |
| Réunion technique vallées cévenoles (Sites Natura 2000 Vallée du Gardon de Saint Jean, Vallée du Gardon de Mialet et Galeizon) 28.08.15 à Cendras | Enjeux répartition enveloppe Perspectives PAEC 2016 |
| Réunion présidents de COPIL 7.09.15 | Préparation du comité de suivi sur la campagne 2015 et perspectives 2016 |
| Comité de suivi du 8.09.15 à Lassalle Prunet | Bilan de la campagne 2015 Gestion du dépassement d'enveloppe Réponse à l'appel à projet pour le PAEC 2016-2017 |
| Réunion téléphonique technique vallées cévenoles 10.09.15 | Bilan comité de suivi |
| Réunion technique vallées cévenoles et Chambre d'Agriculture du Gard 14.09.15 à Alès | Réflexion PAEC 2016 (ATCC ou vallées cévenoles) |
| Réunion technique vallées cévenoles 14.09.15 à Cendras | Réflexion PAEC 2016 (ATCC ou vallées cévenoles) |
| Réunion des présidents de COPIL 21.09.15 à Saint Jean du Gard | Réflexion PAEC 2016 (ATCC ou vallées cévenoles) |
| Réunion téléphonique technique vallées cévenoles 1.10.15 | Bilan CRAEC |
| Courrier commun Vallée du Gardon de Saint-Jean et Mialet 20.10.15 | Validation PAEC 2016-2017 avec Association Territoriale Causse Cévennes |
| Réunion vallées cévenoles 12.10.15 à Peyrolles | Anticipation sur la rédaction du PAEC |
| Réunion téléphonique vallées cévenoles 6.11.15 | En attente lancement du travail par l'ATCC après relances |
| Réunion vallées cévenoles 18.10.15 à Cendras | Anticipation sur la rédaction du PAEC |
| Réunion téléphonique vallées cévenoles 16.11.15 | Anticipation sur la rédaction du PAEC |
| Réunion avec ATCC et partenaires 23.11.15 à Florac | Lancement PAEC 2016 |
| Réunion téléphonique PAEC Cévennes et CA30 25.11.15 | MAEC |
| Réunion avec Mialet 26.11.15 | Rédaction |
| Réunion téléphonique PAEC Cévennes 27.11.15 | Sortie du Galeizon du PAEC |
| Réunion téléphonique Mialet 04.12.15 | Rédaction |
| Journée technique MAEC 1.12.15 | Réunion à Montpellier |
| Réunion téléphonique Mialet et CA 48 14.12.15 | Rédaction |
| Décembre 2015 | Rédaction et relectures |
| 29.12.15 | Envoi du PAEC par l'ATCC en réponse à l'AAP |

| | |
|----------------------------------|---|
| Temps de travail consacré | 30 jours |
| Temps de travail prévu | 22 jours |
| Commentaires | <i>Comme pour la période précédente (février à mai 2015), le temps de travail consacré au PAEC a dépassé le temps de travail prévu. Plusieurs éléments peuvent expliquer cela ; tout d'abord, l'arrivée d'une remplaçante a demandé un travail d'appropriation du dossier assez long. D'autre part, les échanges concernant les modalités de dépôt d'un nouveau PAEC ont été assez difficiles, les différentes structures tardant à se positionner. Le COPIL s'était positionné en janvier 2015 pour donner la priorité à ce dossier.</i> |

2.3. Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 présente des engagements par l'entrée « activités » et des engagements par l'entrée « milieux ».

D'après le Code de l'Environnement, les engagements par l'entrée « milieux » pouvaient faire l'objet d'une exonération de la Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) pour les propriétaires s'y engageant, l'Etat remboursant alors le manque à gagner aux collectivités. Lors de la réunion régionale des opérateurs Natura 2000 Languedoc-Roussillon du 13.10.15, il a été indiqué que les avantages fiscaux liés à la charte seraient supprimés à partir du 1^{er} janvier 2016 pour toutes les nouvelles chartes.

Vu les incertitudes liées à cette exonération de la TFNB en 2015, la chargée de mission est restée disponible pour les personnes intéressées par la signature de la charte mais n'a pas réalisé de travail de communication pour promouvoir cet outil. Il n'y a pas eu de sollicitations.

En revanche, 2 jours de travail ont été prévus, notamment pour poursuivre l'accompagnement de l'ASA d'Alès pour la signature de la charte Natura 2000, pour l'entrée activité. Malgré de multiples relances, l'ASA d'Alès ne s'est pas montrée disponible sur cette période pour travailler sur ce sujet. Cela est donc repoussé à début 2016.

| | |
|----------------------------------|------------|
| Temps de travail consacré | 0,5 |
| Temps de travail prévu | 2 jours |
| <i>Commentaires</i> | - |

2.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Il n'y a pas eu spécifiquement de temps consacré à cette mission.

| | |
|----------------------------------|---------------|
| Temps de travail consacré | 0 jour |
| Temps de travail prévu | 0 jour |
| <i>Commentaires</i> | - |

2.5. Animation foncière

Il n'y a pas eu spécifiquement de temps consacré à cette mission.

| | |
|----------------------------------|---------------|
| Temps de travail consacré | 0 jour |
| Temps de travail prévu | 0 jour |
| <i>Commentaires</i> | - |

3. Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques

3.1. Amélioration des connaissances socio-économiques du territoire

• Un projet tuteuré, initié en 2013, sur les **pratiques agricoles favorables à la diversité biologique sur deux habitats d'intérêt communautaire (châtaigneraies et prairies de fauche)** s'est terminé début 2014.

Ce projet commandité par les trois sites Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet », « Vallée du Galeizon » et « Vallée du Gardon de Saint-Jean » a été réalisé par un groupe de 4 étudiants en Licence Gestion agricole des Espaces Naturels ruraux à SupAgro Florac.

L'objectif est de poursuivre ce travail. Cette mission n'a pas pu être menée durant cette période faute de temps.

| | |
|---------------------------|--------|
| Temps de travail consacré | 0 jour |
| Temps de travail prévu | 0 jour |
| Commentaires | - |

3.2. Amélioration des connaissances écologiques et suivis

3.2.a. Observatoire de la biodiversité de la Vallée du Gardon de Saint-Jean

Conformément au programme d'actions du document d'objectifs, un observatoire de la biodiversité a été créé à l'échelle du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » en 2014.

Cet observatoire a pour objectif **d'inciter les personnes volontaires à faire remonter leurs observations naturalistes** et ainsi à la fois de concourir à la **sensibilisation** du grand public sur Natura 2000 et les habitats et espèces d'intérêt communautaire et en même temps à **améliorer les connaissances écologiques** sur le site Natura 2000 afin d'adapter au mieux les mesures de gestion.

Afin d'animer cet observatoire, la chargée de mission met en place des outils à disposition des personnes intéressées et organise des animations permettant à la fois d'en savoir plus sur une espèce ou un habitat et incitant à la récolte et à la transmission d'observations naturalistes.

En 2015, étant donné la priorité donnée aux contrats agricoles, une seule animation avait été programmée **les 13 et 14 juin** : un **week-end/stage sur les papillons et libellules** avec **l'association Gard Nature**. Cette animation inscrite dans le cadre du Festival Nature du Parc National des Cévennes avait pour objectif d'initier les participants à la reconnaissance des espèces de papillons et libellules dont ceux d'intérêt communautaire et de réaliser des prospections dans la vallée pour améliorer les connaissances sur ces espèces.

Malheureusement, en raison d'une météo défavorable, le week-end a dû être annulé.

Sur les trois animations qui composaient le week-end, 18, 19 et 14 personnes étaient inscrites et des un groupe de non-inscrits étaient intéressés.

La chargée de mission remplaçante devait programmer les différentes animations et inventaires pour l'année 2016. Du fait de contraintes personnelles, la chargée de mission titulaire ne reprendra son poste qu'en mars et à 80%. Ces actions ne sont donc pas prioritaires étant donné la charge de travail à supporter en 2016. Le travail d'organisation et de planification s'en est donc retrouvé restreint.

| | |
|---------------------------|--|
| Temps de travail consacré | 1,2 |
| Temps de travail prévu | 9 jours |
| Commentaires | <i>Annulation du week-end libellules et papillons du fait des mauvaises conditions climatique. Priorisation du travail en 2016 sur d'autres thématiques : limitation du travail de programmation</i> |

3.2.b. Autres

- Différentes actions de suivi et d'inventaires ont été menées sur les chauves-souris.

En Octobre et Novembre 2015, des prospections de grottes ont été réalisées afin de rechercher des potentiels gîtes de transit de chauves-souris, en partenariat avec les sites Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet » (un certain nombre de grottes étant à la limite des deux sites et pour des raisons de sécurité).

- Le 8.10.15 : grottes de Rouville (Thoiras), Valaurie (Saint Jean du Gard) + 1 cavité sur Thoiras et 1 sur Mialet
La visite de la grotte de Rouville a permis de confirmer la présence de Grand Rhinolophe et Minioptères de Schreibers en période de transit. La grotte montre d'importantes traces de passage de visiteurs ; une réflexion est donc engagée sur l'éventuel impact ou non de cette fréquentation sur la tranquillité des chiroptères. Concernant la grotte de Valaurie, de nombreux anciens sites d'accroche sont visibles démontrant un potentiel pour l'accueil des chiroptères. Une grille est installée à l'entrée de la cavité. Il serait intéressant de déterminer si l'absence de chauves-souris est liée à l'obstruction de l'entrée, et de réfléchir sur l'intérêt de mettre en place une grille plus adaptée au passage de l'espèce. La visite du 12.11.15 programmée avec l'ALEPE avait pour objectif d'avancer sur ce sujet.
- Le 29.10.15 : 4 cavités sur Vallée de Sébouillères et hameau de Paussan
Cette prospection a permis d'explorer des cavités moins connues que celles du 8.10.15. Malheureusement, elles n'ont pas révélé de fort potentiel, seuls quelques petits rhinolophes ont été observés.
- Le 12.11.15 : prospection avec l'ALEPE prévue (membre du groupe chiroptères LR) sur mesures de conservation des habitats, mais annulée du fait de l'acte de vandalisme effectué dans les locaux de l'association.

La chargée de mission s'est aussi rendue chez deux particuliers pour le recensement de chiroptères (Grands Rhinolophes pour le château de Valescure et Petits Rhinolophes à Corconac).

- Relance suivi multi-partenarial écrevisses à pattes blanches

Fin 2013, le chargé de mission de la Vallée du Gardon de Mialet avait organisé une réunion des différents acteurs travaillant sur la gestion des écrevisses afin d'initier à l'été 2015 un inventaire multi-partenarial sur le bassin versant des Gardons. Ce projet a été reporté du fait du retard de la désignation du porteur de projet. En fin d'année 2015, le Parc National des Cévennes et la Fédération de Pêche du Gard ont annoncé planifier une campagne sur 2016-2017, permettant d'actualiser les données sur le secteur du Gardon de Saint-Jean notamment.

- Le 11 septembre 2015, le chargé de mission Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet avait programmé une formation à destination des agents routiers du Conseil Départemental 48, sur la thématique de la gestion des espèces exotiques envahissantes. La chargée de mission remplaçante a suivi cette formation afin d'accroître ses connaissances dans ce domaine et peut-être retransposer ce type d'action sur la vallée du Gardon de Saint-Jean.

| | |
|----------------------------------|--|
| Temps de travail consacré | 6,4 |
| Temps de travail prévu | 3 jours |
| <i>Commentaires</i> | Le temps de travail libéré concernant l'observatoire de la biodiversité a pu être utilisé pour l'amélioration des connaissances écologiques du site Natura 2000. |

4. Information, communication, sensibilisation

4.1. Création et mise à jour d'outils de communication

• Le **site internet** (<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr>) est mis à jour et enrichi régulièrement par la chargée de mission Natura 2000.

Plus de 5500 visiteurs sont comptabilisés depuis sa création en janvier 2012.

• Un **bulletin d'info** a été créé courant 2013. Il prend la forme d'un mail envoyé mensuellement synthétisant les principales actualités du site Natura 2000 et des partenaires en lien avec les objectifs Natura 2000.

Plus de 200 personnes constituent la mail-liste du bulletin d'info.

• La **lettre d'information** du site Natura 2000 est un document papier de 4 pages A4 réalisée et imprimée annuellement qui rend compte de l'animation réalisée sur le site Natura 2000 et des actions à venir.

Elle a été diffusée en septembre 2015 dans toutes les boîtes aux lettres des communes concernées par le site internet soit **3174 boîtes aux lettres sur 13 communes**. Plusieurs exemplaires sont également déposés dans les mairies, les offices de tourisme et autres structures partenaires de la vallée. La lettre d'information est aussi diffusée informatiquement via le bulletin d'infos et téléchargeable sur le site internet.

La chargée de mission rédige le contenu de la lettre d'information en lien étroit avec le président de COPIL et coordonne les différents prestations associées : graphiste, imprimeur, distributeur (La Poste).

• Un communiqué de presse sur le Rallye Nature du 21 mai 2015 a été réalisé par la chargée de mission, permettant la parution d'un article de presse dans le Midi Libre le 14 juin 2015.

• Dans le cadre du partenariat avec l'Association Sportive Automobile (ASA) d'Alès, organisatrice de la course de côte du Col St Pierre, pour la signature de la Charte N2000, un article a été rédigé par la chargée de mission Natura 2000 et diffusé dans la lettre électronique du réseau Natura 2000 du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et dans la revue trimestrielle Biodiv'actus de la DREAL.

• En 2013, un projet de **poster commun** à tous les sites Natura 2000 des Cévennes (au sens large) a démarré. L'objectif est de communiquer sur le dispositif Natura 2000 et la notion de réseau, ainsi que de faire découvrir de manière très succincte quelques interactions homme/biodiversité (et plus particulièrement habitats et espèces d'intérêt communautaire).

Ces posters seraient transmis pour affichage aux mairies et offices de tourisme du territoire des Cévennes.

Le poster renverrait pour plus d'informations à un **site internet** (sur la base des sites internet de l'ATEN) des sites Natura 2000 en Cévennes présentant plus en détails au grand public le dispositif Natura 2000 et les différents sites Natura 2000.

La réalisation du poster est prise en charge par les graphistes et cartographes du Parc National des Cévennes.



Ci-dessus : lettre d'informations n°4 Ci-dessous : article Biodiv'actus



Des échanges sur cette action ont eu lieu ponctuellement sur la période entre tous les partenaires, avec deux propositions de mise en page en juillet et décembre 2015. Le travail se poursuivra et sera finalisé en 2016.

| | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| Temps de travail consacré | 8,9 jours |
| Temps de travail prévu | 31 jours |
| <i>Commentaires</i> | <i>Importante surestimation</i> |

4.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Cette mission est transversale et permet à la chargée de mission de réaliser les diverses actions prévues dans son programme, comme l'organisation de réunions, d'animations... Elle n'est pas toujours comptabilisée de manière indépendante.

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Temps de travail consacré | 0,3 jours |
| Temps de travail prévu | 1 jour |
| <i>Commentaires</i> | - |

4.3. Organisations de réunions d'information ou de manifestations

- Le 4 juin 2015 a été organisée une réunion sur les évaluations d'incidences Natura 2000 à destination des élus communautaires et municipaux du territoire, ainsi que des secrétaires, agents communaux et communautaires. L'objectif était d'informer sur cette procédure réglementaire qui concerne certains projets de collectivités ou d'administrés. Cette réunion a réuni une vingtaine de personnes. L'objectif est de poursuivre la démarche sur d'autres territoires ou à destinations d'autres publics.

La chargée de mission a par la suite fait un retour concernant les certaines questions qui avaient été soulevées lors de la réunion.

- Suite à la participation à la formation sur les espèces exotiques envahissantes du 11.09.15 menée par le chargé de mission du Mialet, une réflexion a été engagée par la chargée de mission pour répéter l'opération sur la vallée du Gardon de Saint-Jean. Des premiers contacts ont été pris. Cependant, en raison de la modification de l'organisation du temps de travail pour 2016, cette opération pourra être envisagée pour 2017.

- Le 5 novembre a eu lieu la réunion lancement festival nature 2016, à laquelle a participé la chargée de mission. Certaines animations étaient prévues dans le cadre de ce festival, comme le printemps des castors ou le week-end libellules et papillons. La planification de ces événements a été lancée mais a été stoppée du fait de la modification de l'organisation du temps de travail pour 2016.

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Temps de travail consacré | 4,1 jours |
| Temps de travail prévu | 9 jours |
| <i>Commentaires</i> | - |

4.4. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

- A la demande de la commune de **Thoiras**, le président du comité de pilotage et la chargée de mission Natura 2000 sont intervenus lors d'une **réunion de travail du conseil municipal** pour présenter Natura 2000 et les actions mises en place.

Une première réunion avait eu lieu le mercredi 22 avril 2015 ; cette seconde réunion s'est tenue le 7 octobre 2015. Le Conseil Municipal souhaitait obtenir davantage d'éclaircissements quant-au champ d'action de Natura 2000 et prendre une décision concernant la participation financière de la commune à l'autofinancement Natura 2000. La réunion a nécessité la préparation de documents supports.

La participation financière de Thoiras a été validée à l'issue de cette réunion.

- Les Journées de l'Arbre de la Plante et du Fruit 2015 ont eu lieu les 28 et 29 novembre dernier à Saint Jean-du-Gard. A cette occasion, Natura 2000 de la Vallée du Gardon de Saint-Jean, le Parc National des Cévennes, le CRPF et le Syndicats des propriétaires forestiers du Gard se sont retrouvés pour tenir un stand. Ce week-end a été l'occasion d'échanger avec les visiteurs du salon sur les thématiques de la gestion forestière et de la préservation de la biodiversité. Des retours positifs des différents intervenants incitent à mener une réflexion sur la reconduction de la participation à cette manifestation. Il serait intéressant de proposer une animation et que Natura investisse dans des supports ludiques à proposer lors de ces manifestations.



| | |
|---------------------------|----------|
| Temps de travail consacré | 1,9 jour |
| Temps de travail prévu | 4 jours |
| Commentaires | |

4.5. Communication / Animation auprès des scolaires

Un évènement important baptisé « **Rallye Nature** » a été organisé le jeudi 21 mai 2015 à destination des 82 élèves des 5^{èmes} **des collèges de Saint-Jean du Gard et de Saint-Etienne Vallée Française**. Ce projet, initié par le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet », rassemble également les partenaires suivants : le Parc National des Cévennes, le centre de formation du Merlet, l'ONF, deux associations locales de Land Art et les équipes enseignantes des deux collèges.

Il a pour objectif de faire découvrir les patrimoines naturel et culturel du territoire via une entrée développement durable, en proposant des activités en extérieur sur une journée.

Les ateliers proposés tout au long de la journée ont été mis en place par les stagiaires du Merlet, les agents du PNC et de l'ONF. Une **intervention des deux chargés de mission Natura 2000** a eu lieu dans les trois classes de 5^{ème} des deux collèges les 24 et 25 février 2015. Les élèves ont bénéficié de deux autres interventions en classe du PNC. Ces interventions avaient pour but d'intégrer au mieux les objectifs du rallye nature au programme scolaire.

Sur la période de juin à décembre 2015 est venu le moment de faire le bilan de cette première édition, avec les élèves, les professeurs, les principaux, les intervenants et différents organisateurs. La question s'est ensuite posée sur le renouvellement de l'expérience et selon quelles modalités. Enfin la programmation du Rallye 2016 a été lancée.

- 2.07.15 : Réunion bilan au collège de St Jean du Gard avec les organisateurs et intervenants
- Etude des fiches bilan des élèves
- 16.09.15 : Réunion de relance avec le principal de St Jean du Gard
- Sollicitation de nouveaux partenaires et rencontre des intéressés le 13.11.15

| | |
|----------------------------------|---|
| Temps de travail consacré | 4,6 jours |
| Temps de travail prévu | 2 jours |
| Commentaires | <i>Le temps de travail consacré au Rallye Nature a été un peu plus important que prévu du fait de souhait de faire évoluer le projet en incluant de nouveaux partenaires.</i> |

4.6. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site, échanges techniques et formation

La chargée de mission Natura 2000 a participé aux réunions et échanges listés ci-dessous :

| Type | Nom | Date Localisation | Organisateur | Thème |
|---------------------|--|--|--------------|--|
| Réunion technique | Journée départementale des opérateurs 30 | 9.06.15 Monastère de Solan - La Bastide d'Engras | DDTM30 | Points sur différents sujets d'actualités et échanges techniques sur problématiques communes |
| Echanges techniques | Réunion PNC/Vallées cévenoles | 28.09.15 | PNC | Connaître ce que chaque partenaire fait et mieux se coordonner |
| Réunion technique | Journée régionale des opérateurs | 13.10.15 Montpellier | DREAL LR | Points sur différents sujets d'actualités et échanges techniques sur problématiques communes |

Cette mission comprend également de nombreux échanges non listés avec les chargés de mission Natura 2000 voisins (et ponctuellement d'autres plus éloignés) et les structures partenaires.

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Temps de travail consacré | 5,6 jours |
| Temps de travail prévu | 5 jours |
| Commentaires | - |

5. Accompagnement des évaluations des incidences

La chargée de mission Natura 2000 a suivi un dossier en cours concernant les évaluations des incidences entre le 01/06/2015 et le 31/12/2015.

Son rôle est d'expliquer le fonctionnement des évaluations des incidences et de transmettre les informations du document d'objectifs nécessaires à la bonne intégration des objectifs Natura 2000 dans le projet.

Liste des projets accompagnés concernant l'évaluation des incidences

| Intitulé du projet | Porteur du projet | Localisation dans le site Natura 2000 | Date | Habitats/espèces d'intérêt communautaire potentiellement concernés |
|------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|------|--|
| Piste pour exploitation forestière | Particulier | St André de Valborgne | Juin | Châtaigneraies principalement |

- Une **réunion d'information sur l'évaluation des incidences** à l'attention des élus, agents communaux et intercommunaux de la **Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires** a été organisé le jeudi 4 juin 2015. 21 personnes étaient présentes. La DDTM 30 et le PNC étaient présents en tant qu'intervenants.

Il s'agit maintenant de réfléchir pour 2017 à la reproduction de ce type de réunion pour les autres communes du site Natura 2000 :

- pour les communes de la **Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons**, par ailleurs structure animatrice du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet », une réunion conjointe pourrait être envisagée ;
- pour les communes **d'Alès Agglomération concernées par les sites Natura 2000** « Vallée du Gardon de Mialet » ou « Vallée du Gardon de Saint-Jean », une réunion commune pourrait également être envisagée.

| | |
|---------------------------|---|
| Temps de travail consacré | 3 jours |
| Temps de travail prévu | 10 jours |
| Commentaires | <i>Il n'y a pas eu de sollicitations de la chargée de mission sur l'accompagnement de dossiers soumis à EI.</i> |

6. Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux

La chargée de mission Natura 2000 a participé à l'accompagnement de plusieurs projets. Son rôle est de participer à l'intégration des objectifs Natura 2000 dans les différents programmes publics et projets locaux.

Les sollicitations ponctuelles n'ont pas été listées, il s'agit de réponses par mail ou téléphone à des particuliers, élus, partenaires, acteurs du territoire.

Liste des projets accompagnés

| Intitulé du projet | Porteur du projet | Localisation dans le site Natura 2000 | Habitats/espèces d'intérêt communautaire potentiellement concernés | Visite terrain | Réunion | Sollicitation |
|---|---|--|---|--|---|---|
| Entretien des ponts départementaux 2015 – début de chantier (sollicitation de dernière minute) | CD30 | Pont Recoule – Les Plantiers | -Chauves-souris -Problématique espèces végétales invasives | oui | non | Recommandation de décaler les travaux à l'automne car pas d'expertise en amont du CD 30 pour déterminer la présence de chiroptères |
| Entretien des ponts départementaux 2016 - programmation | CD30 | St André de Valborgne (4), Sainte Croix de Caderle (2) | - Faune et flore de bord de cours d'eau - Chauves-souris -Problématique espèces végétales invasives | Oui (mauvaise indication donnée par le CD30 pour RDV de la visite terrain) | Non (non sollicitée - présence chargée de mission non nécessaire) | Après échanges, CD indique que les préconisations de la CM des sessions précédentes sont prises en compte systématiquement |
| Prise en compte des chiroptères dans les travaux d'ouvrages d'art | La chargée de mission a eu de nombreux échanges avec le CD30 sur cette thématique. Constatant un manque de connaissances sur cette espèce et sa non prise en compte dans les travaux sur les ouvrages d'art, notamment lors de la campagne de restauration des ponts, il s'est avéré nécessaire de travailler sur le sujet. Le CD30 ne peut se permettre de solliciter des chiroptérologues sur chaque pont à restaurer, il est donc important qu'une personne en interne soit sensibilisée sur ce sujet et soit à même de déterminer les ponts à enjeux. La chargée de mission a donc pris contact avec de nombreux interlocuteurs pour organiser une formation. Il s'avère que le Groupe Chiroptère Languedoc Roussillon avait prévu une formation le 10.12.15 sur ce sujet, à destination des entreprises prestataires du CD34, et nous a proposé d'y participer. Une personne du CD30 et le chargé de mission du Mialet ont pu bénéficier de cette formation trouvée par la chargée de mission. L'objectif est de poursuivre la démarche en montant ce type de formation dans le Gard, peut être conjointement avec la Lozère, pour petit à petit, intégrer la prise en compte des chiroptères dans les travaux des ouvrages d'art. | | | | | |
| Travaux de confortement des infrastructures du Train à Vapeur des Cévennes – début de chantier | Alès Agglomération | Thoiras | -Principalement chauves-souris -Problématique espèces végétales invasives | oui | non | Validation pour début de chantier |
| Travaux remblais | | St Jean du Gard | Ripisylve, HIC ? | Non | Non | Sujet abordé avec le maire de St Jean en Septembre. Réunion avec les avocats et transfert du protocole d'accord transactionnel à la CM qui devra donner son avis en amont des travaux |
| Course de côte col st Pierre 2016 | ASA Alès | St Jean du Gard | | Non | Non | Sollicitation de l'ASA pour travailler sur des notices de bonnes pratiques, mais aucun retour après des propositions de dates et les relances de la CM |

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Temps de travail consacré | 6,3 jours |
| Temps de travail prévu | 6 jours |

7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1. Organisation de la gouvernance du site

a). Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Il n'y en a pas eu.

b). Animation de groupes de travail

Il n'y en a pas eu.

c). Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat et référents de la structure animatrice

Des points d'étapes et échanges réguliers ont lieu avec le **référént à la DDTM 30** et le **président du comité de pilotage, ainsi qu'avec la chargée de mission titulaire.**

Il est à noter qu'une réunion a eu lieu avec la structure animatrice :

-participation à un conseil communautaire, le 2.12.15

| | |
|---------------------------|-----------|
| Temps de travail consacré | 5,7 jours |
| Temps de travail prévu | 8 jours |
| Commentaires | - |

7.2. Gestion administrative et financière

Cette mission comprend les tâches listées ci-dessous.

-Tuilage entre la chargée de mission titulaire et la chargée de mission remplaçante

-Tâches administratives quotidiennes : traitement mails, traitement courrier, frais de mission, suivi du planning et gestion du temps de travail, etc.

-Points financiers réguliers avec le bureau de l'Estréchure de la CC CAC-TS : mise au point des commandes de fournitures, de timbres, du règlement des factures, suivi des dépenses, etc.

-Suivi des subventions Natura 2000 de 2015

En raison d'un écart entre le nombre de jours demandés à être subventionnés (71) et le nombre de jours effectivement réalisés (75) ainsi qu'une facture présentée en TTC au lieu de l'être en HT, malgré le fait que l'enveloppe financière était suffisante, les services chargés d'instruire la demande de paiement de la subvention ont financé 9 311 € au lieu des 9 862 € présentés, soit un écart de 551€.

-Gestion des demandes de participation financière 2015 des communes hors de la communauté de communes : suivi des paiements de toutes les communes (sauf refus de la commune de Corbès pour un montant de 110€86)

-Réalisation de la demande de subvention pour 2016

-Suivi de l'évolution des programmes pluriannuels des fonds européens

-Petite maintenance informatique : mise à jour des logiciels dont antivirus, anti-espion et nettoyeur, résolutions de certains petits bugs, etc

-Réflexion sur l'organisation 2016 avec recrutement d'un CDD ou stagiaire

| | |
|----------------------------------|-------------------|
| Temps de travail consacré | 53,2 jours |
| Temps de travail prévu | 50 jours |
| Commentaires | - |

7.3. Compléments ou mise à jour du Docob

Le dossier de consultation sur l'**ajustement du périmètre** a été soumis aux collectivités début 2015. La rencontre avec le conseil municipal de Thoiras en Octobre 2015 avait aussi pour objectif de faire valider cette modification du périmètre.

Le résultat de la consultation est de six avis favorables contre un défavorable. Les délibérations des communes ont permis à la DDTM de rendre un avis en octobre 2015, qui estime que la modification du périmètre peut être effectuée. La demande a été transmise au ministère.

La **mise en conformité des données SIG** du diagnostic écologique a débuté en 2014 mais n'est pas encore terminée. La chargée de mission organise le recrutement d'un stagiaire ou d'un CDD en 2016 pour mener cette mission

La **mise à jour du FSD**⁴ ne pourra être réalisée que lorsque les deux tâches précédentes seront finalisées.

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Temps de travail consacré | 2,1 jours |
| Temps de travail prévu | 4 jours |
| Commentaires | |

8. Causse Noir

L'animation des sites du Causse Noir a pris du retard du fait de contraintes personnelles de la chargée de mission du CPIE des Causses Méridionaux. En effet, une transmission des informations de cette structure vers nous, ainsi qu'une prise de contact conjointe avec les élus du territoire d'aurait nécessaire. Cela n'a pas été possible et est reporté pour 2016, la DDTM30 ayant été informée.

De ce fait, sur la période, il n'y a eu qu'une réunion téléphonique avec le CPIE pour établir un programme d'action, ainsi que la participation de la chargée de mission à une formation ATEN « Création d'un site internet », afin de créer un support de communication pour le Causse Noir.

Une réunion avec les élus des trois communes concernées par le site sera planifiée avec le CPIE début 2016, et une réunion publique suivie d'un COPIL seront a organiser dans le courant de l'année.

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Temps de travail consacré | 4,1 jours |
| Temps de travail prévu | 10 jours |
| Commentaires | |

⁴

FSD : Formulaire Standard de Données, formulaire de référence du site Natura 2000, transmis à l'Etat et à l'Europe

9. Synthèse

